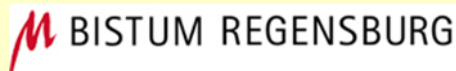


L'évêque de Ratisbonne « tolère » les ordinations sacerdotales de la FSSPX

Publié le 22 juin 2016
5 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.



Dans un communiqué du 26 juin 2016, **Mgr Rudolf Voderholzer (1)**, évêque de Ratisbonne depuis le 6 décembre 2012, considère que les ordinations sacerdotales de la **Fraternité Saint-Pie X** sont dorénavant « tolérées et acceptées, sans sanction » (sic).

Rappelons que son prédécesseur, **Mgr Gerhard Ludwig Müller**, actuel Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, avait, dans un communiqué du 17 juin 2009 (2), averti la Fraternité que, « tant que la question du statut canonique ne sera pas réglée, les ordinations ne seront pas autorisées, et seront donc passibles d'actions disciplinaires ». Il avait même menacé d'excommunication **Mgr de Galarreta** ainsi que les diacres qui allaient recevoir le sacerdoce le 27 juin suivant ! (3)

Mgr de Ratisbonne souligne qu'il effectue ce geste de « tolérance » (sic) à la demande de **Mgr Guido Pozzo**. Il ne s'agit nullement, pour l'instant, d'une reconnaissance canonique ou d'une déclaration de licéité concernant les actes posés par l'évêque officiant lui-même toujours déclaré non licite (sic)...

Ce nouveau « geste » vient après celui du pape François qui avait affirmé le **1 septembre 2015** qu'il considérerait « valides et licites » les confessions administrées par les prêtres de la FSSPX.

La Porte Latine du 28 juin 2016

Le communiqué de Mgr Rudolf Voderholzer paru dans *bistum-regensburg.de* – Français



Mgr Rudolf Vorderholzer

L'évêque de Ratisbonne se félicite de toute initiative visant à surmonter un schisme, au rapprochement des groupes séparés de l'Eglise catholique et donc à retrouver l'unité visible de l'Eglise.

Les ordinations qui ont été annoncées pour le 2 juillet à Zaitzkofen, comme l'explique le secrétaire de la Commission pontificale Ecclesia Dei Mgr Pozzo, ne présentent aucun danger, à l'heure actuelle. Il ne résulte cependant pas qu'elles soient licites du point de vue canonique, ce n'est pas non plus une reconnaissance implicite de la licéité du sacre de l'évêque de la Fraternité qui officie.

Les ordinations sont simplement tolérées et acceptées, sans sanction. Cela résulte d'une concession que le Saint Siège accorde sans contrepartie, en vue du rapprochement espéré de la Fraternité, après un temps de réflexion intense et d'examen. Le critère pour la reconnaissance de la Fraternité est et reste la pleine acceptation de l'autorité du Concile Vatican II et tous ses documents (liberté religieuse, l'œcuménisme, etc.).

Le communiqué de Mgr Rudof Vorderholzer paru dans *bistum-regensburg.de* – Allemand

Presseerklärung zu den Meldungen die Priesterweihen der Priesterbruderschaft Papst Pius X. betreffend 22.06.2016

Der Bischof von Regensburg begrüßt jede Initiative zur Überwindung einer Kirchenspaltung, zur Wiederannäherung von getrennten Gruppierungen an die katholische Kirche und somit zur Wiedergewinnung der sichtbaren Einheit der Kirche.

Die für den 2. Juli 2016 angekündigten Priesterweihen in Zaitzkofen sind, wie der Sekretär der Päpstlichen Kommission Ecclesia Dei, Erzbischof Pozzo, erklärt, zum gegenwärtigen Zeitpunkt unbedenklich. Daraus folgen nicht ihre kirchenrechtliche Erlaubtheit und auch nicht die implizite Anerkennung der Erlaubtheit der Weihe des weihenden Bischofs der Bruderschaft.

Die Priesterweihen werden lediglich toleriert und straffrei hingenommen. Dies ist Ausdruck eines frei gewährten Entgegenkommens des Heiligen Stuhles im Hinblick auf eine erhoffte Annäherung der Priesterbruderschaft nach einer Zeit intensiver Besinnung und Prüfung. Kriterium der Anerkennung der Priesterbruderschaft ist und bleibt die uneingeschränkte Bejahung der Autorität des Zweiten Vatikanischen Konzils und aller seiner Dokumente (Religionsfreiheit, Ökumenismus etc.).

Sources : Corrispondenza Romana/Traduction de **Marie Perrin** pour **La Porte Latine** du 26 mai 2016

Notes de La Porte Latine

(1) Mgr Rudolph Voderholzer. Né le 9 octobre 1959 à Munich, ordonné prêtre pour ce diocèse le 17 juin 1987. Docteur en théologie depuis 1997, il a enseigné à l'Université de Fribourg (Suisse), dont il est devenu président en 2004. Depuis 2005, il enseignait également la théologie dogmatique et l'histoire de la dogmatique à la Faculté de théologie de Trèves et dirigeait, depuis 2008, l'Institut Benoît-XVI de Ratisbonne, chargé de l'édition des œuvres complètes de Joseph Ratzinger. Cet institut était auparavant dirigé par Mgr Müller.

(2) Extrait du communiqué rapporté par Zénit du 17 juin 2009 : « **Le plus urgent pour la nouvelle direction de Ecclesia Dei sera d'éviter une nouvelle série d'excommunications.** Le 27 juin, l'évêque lefebvrisme Alfonso de Galarreta devrait ordonner trois prêtres et trois diacres au séminaire de la fraternité à Zaitzkofen, en Bavière (Allemagne). Mgr Gerard Muller, de Ratisbonne, a averti la Fraternité que, tant que la question du statut canonique ne sera pas réglée, les ordinations ne seront pas autorisées, et seront donc passibles d'actions disciplinaires. « Notre évêque attend de Rome un conseil sur la réponse à donner » a déclaré, début juin, un porte-parole diocésain, Jakub Schotz. **« Mais il est quasiment certain que cela finira par des excommunications pour ces prêtres et l'évêque qui procède à leur ordination ».**

(3) Voir [ici ce qu'en dit Mgr deGalarreta](#).